

CISL-CMT-CES-ORIT-CLAT

2^e SOMMET SYNDICAL ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET L'AMÉRIQUE LATINE – CARAÏBES (UE-ALC)

Ville de Mexico, le 16 avril 2004

DÉCLARATION FINALE

Le Sommet syndical Union européenne – Amérique latine et Caraïbes (UE-ALC) s'est réuni le 16 avril 2004, convoqué par les organisations internationales CISL, CMT, CES, ORIT et CLAT, qui a rassemblé des délégués et déléguées représentant les travailleurs et les travailleuses des pays des deux régions.

Ainsi, les délégués et déléguées ont présenté leurs points de vue syndicaux les 13, 14 et 15 avril lors de la 3^e Rencontre de la société civile UE-ALC.

C'est la deuxième fois que se réunit ce Sommet qui convoque, de manière unitaire et ouverte, l'ensemble du syndicalisme euro-latino-américain. Une telle réunion constitue en soi une contribution notable aux progrès que réalise le mouvement syndical pour renforcer et unifier son action unitaire en défense des intérêts des travailleurs dans le monde entier.

Deux ans se sont écoulés depuis le Sommet syndical de Madrid. Et tandis que la plupart des problèmes économiques et sociaux que nous dénoncions alors reste sans un signe de solution, nous observons la façon dont s'aggravent davantage les conditions de vie et de travail de millions de personnes.

Cependant, des changements sont intervenus sur la scène politique des deux régions, en particulier en Amérique latine, qui permettent de nourrir un certain espoir de voir s'améliorer la situation sociale et économique.

Ainsi, les élections de Lula et de Kirchner, à la présidence du Brésil et de l'Argentine respectivement, ont apporté un changement positif, tant dans la situation interne de ces pays que dans les différents processus d'intégration et d'association en cours dans tout le continent, ainsi que dans le poids du continent dans les forums internationaux.

En Colombie, deux dirigeants d'origine syndicale, soutenus par des mouvements politiques émergents, ont été élus : Angelino Garzón au poste de gouverneur de El Valle et Luis Eduardo Garzón à celui de maire de Bogotá. D'où de nouveaux espoirs de changements.

Dans le cadre de ce Sommet syndical (et aussi du sommet qui réunira les chefs d'État ALC-UE à Guadalajara), il importe de souligner l'élan donné par Lula et Kirchner au Mercosur, la conjonction entre le Mercosur et la Communauté andine, et en général l'alliance de tous les pays latino-américains face à leurs défis et aux négociations avec des blocs ou pays tiers et des organismes multilatéraux, comme on a pu le constater à Cancun (réunion de l'OMC) ou à Miami (réunion sur la ZLEA).

Le Consensus dit de Buenos Aires, signé par les deux présidents, reprend nombre d'analyses et de propositions défendues par le mouvement syndical ces dernières années, que ce soit dans la conception stratégique des processus d'intégration régionale ou dans la nécessité de les doter de volets démocratiques et sociaux.

Des événements ont eu lieu dans d'autres pays d'ALC également, qu'il convient de qualifier d'importants : la démission du président de la Bolivie à la suite des vives protestations populaires contre les politiques de privatisation du gaz dans ce pays

andin; en Haïti, nous constatons avec grande préoccupation comment aux échecs, frustrations et violations systématiques des droits humains s'ajoute l'ingérence politique et militaire extérieure qui limite davantage les possibilités d'une issue politique, populaire et démocratique.

En Europe, l'événement politique le plus important est l'élargissement de l'UE, laquelle va passer de 15 à 25 partenaires. De même, le déblocage de la Constitution européenne, qui va probablement, pour la première fois, doter l'UE d'un texte constitutionnel prévoyant un chapitre sur les droits civils et sociaux. La Confédération européenne des Syndicats (CES) a jugé ce texte positif, même si elle ne reconnaît pas pleinement les aspirations des citoyens et des travailleurs à démocratiser les institutions de l'UE, compte tenu des quelques progrès en ce sens.

L'attentat terrible du 11 mars à Madrid, que nous condamnons avec fermeté, démontre la gravité du terrorisme en tant que phénomène international, ainsi que la nécessité de le combattre avec tous les moyens légaux dont dispose la communauté internationale. La situation critique que vit actuellement l'Irak met en lumière la sérieuse responsabilité politique de ceux qui se sont alignés inconditionnellement sur M. Bush, divisant l'UE et participant à une guerre injuste et illégale, et à l'occupation militaire du pays qui a suivi. Un pays qui, loin de se pacifier, n'a de cesse d'intensifier le conflit, augmentant la misère de la population et l'insécurité.

Les résultats électoraux en Espagne ouvrent la porte sur un nouvel espoir pour les forces progressistes et le mouvement syndical européen et latino-américain d'obtenir un plus grand dialogue et une meilleure compréhension entre les pays des deux régions.

Nous espérons que l'UE pourra devenir un acteur mondial doté d'une politique extérieure et de sécurité authentique et spécifique, lui permettant d'agir en toute autonomie et en son nom propre sur la scène internationale. Les syndicats soutiennent les efforts de toutes les forces progressistes européennes pour interdire la discrimination, le racisme et la xénophobie envers les immigrés et d'autres minorités, et pour promouvoir la reconnaissance de leurs droits sociaux et civils.

Dans le domaine social, le grand devoir qui reste à l'UE est le chômage et la précarité du travail dans les pays, tandis que l'on cherche, avec persistance, à flexibiliser le marché du travail et à affaiblir la sécurité sociale. Le mouvement syndical européen est en lutte permanente pour la défense du modèle social, qui est une marque d'identité de la construction européenne.

L'élargissement de l'UE pose un nouveau défi au modèle social européen. La CES, de concert avec ses organisations affiliées, a pris l'engagement de réduire les asymétries avec les nouveaux membres.

*** LA COORDINATION DU SYNDICALISME EURO-LATINO-AMÉRICAIN**

Le Congrès de la CES à Prague en mai 2003 a approuvé un Programme d'action dans lequel elle réclame une plus grande présence de l'Union européenne sur la scène politique internationale. Il est donc proposé d'accroître la coopération dans ce domaine entre la CISL et la CMT, ainsi qu'avec les structures syndicales régionales et des pays et blocs avec lesquels l'UE a signé ou prétend signer des accords commerciaux ou d'association.

Pour la première fois dans un congrès, la CES s'est prononcée en faveur de la réforme de la politique agricole commune (PAC), y compris le démantèlement progressif des subventions aux exportations agricoles, qui était un des obstacles aux progrès des négociations UE-Mercosur.

De même, la CISL et la CMT maintiennent un accompagnement solidaire permanent vis-à-vis des défis de leurs organisations régionales et nationales latino-américaines.

Dans cette période, le Groupe de travail CISL-CMT-CES, qui s'occupe de l'Amérique latine et du Forum social mondial, a pu se consolider, de même que les relations de la CES avec différentes structures sous-régionales. Soulignons la création d'un Forum du travail UE-Mercosur, ainsi que la première Déclaration syndicale conjointe de la CES et du Conseil Consultatif andin du travail (CCLA).

Pendant ce Sommet, des pas en avant ont également été faits pour entamer un travail permanent de coordination entre les centrales syndicales mexicaines et la CES. Ces organisations ont ainsi souscrit à une Déclaration sur l'Accord global UE-Mexique.

Quant à l'Amérique centrale et aux Caraïbes, le Sommet a facilité les contacts entre les syndicalistes de ces régions et ceux d'Europe. Ces contacts devraient se renforcer à l'avenir, en vue des négociations que l'Union européenne a ouvertes avec les processus d'intégration de ces sous-régions.

La coordination syndicale de la CES avec la CLAT et l'ORIT, ainsi que les coordinations sous-régionales, s'inscrivent dans le cadre des objectifs que le Sommet syndical ont débattus amplement, concernant le développement du mouvement syndical et la nécessité d'intensifier l'action internationale, la coopération et la solidarité entre travailleurs et entre leurs organisations. Elles dénoncent aussi les limitations imposées à l'exercice des droits des travailleurs et des travailleuses dans de nombreuses entreprises, surtout dans les sociétés transnationales, ainsi que de la part de différents gouvernements, notamment dans les zones franches d'exportation.

Les défis actuels imposent d'approfondir et de systématiser la coordination CISL-CMT-CES-ORIT-CLAT, en tant qu'espace indispensable à la définition de politiques communes et concertées, en fonction de la région et de tous les travailleurs et travailleuses.

Le Sommet syndical exprime son soutien le plus résolu aux progrès en matière d'unité des travailleurs et des travailleuses, comme en témoigne la composition même du Sommet, ainsi que dans le travail de coordination que réalisent les structures syndicales du Mercosur (CCSCS et CTCS) auprès du Conseil Consultatif andin du travail (CCLA), ainsi qu'entre les coordinations des femmes du Mercosur et de la CAN (COMUANDE).

De même, le Sommet syndical exprime son appui le plus ferme aux importants processus d'unité d'action qui, depuis plusieurs années, apparaissent dans nombre de pays de la région.

*** L'ASSOCIATION EURO-LATINO-AMÉRICAINNE À LA CROISÉE DES CHEMINS**

Lors du premier Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne et de l'Amérique latine – Caraïbes, tenu à Rio de Janeiro en juin 1999, il fut décidé de lancer une Association stratégique. Cependant, peu a été fait en ce sens, comme nous le dénonçons à notre Sommet de Madrid et tel que le Parlement européen l'a à nouveau souligné.

Quoi qu'il en soit, il importe de mentionner les progrès partiels, comme la signature d'accords de Dialogue politique avec l'Amérique centrale (le 8 décembre 2003) et avec la Communauté andine (le 15 décembre 2003), entendus comme des accords transitoires aux fins de la négociation d'un Accord d'association tel que celui actuellement en négociation entre le Mercosur et l'UE.

Quant à cet Accord Mercosur – UE, nous avons souligné à Madrid notre déception face au manque de résultats. Nous espérons cette fois que la conclusion dudit Accord,

annoncée pour octobre 2004, se concrétisera réellement et que l'Accord sera un modèle d'équilibre entre les intérêts des deux régions. Et qu'il contiendra les valeurs démocratiques et sociales que nous revendiquons.

Le 3^e Sommet des chefs d'État se tiendra à Guadalajara (Mexique), les 27 et 28 mai prochain, dans un contexte latino-américain, caribéen et international complexe, ambivalent, marqué par de graves conflits qui menacent la paix mondiale.

A l'ALC, certaines situations sont particulièrement préoccupantes, comme en Colombie, où la violence continue de régner sans que ne soit envisageable une issue pacifique et démocratique. Ou dans d'autres pays pris dans une grande instabilité politique. Sans oublier les pays où les droits humains et les libertés continuent d'être systématiquement bafoués.

Le Sommet syndical a manifesté sa préoccupation et condamne la tendance, croissante dans plusieurs pays, à « pénaliser la lutte sociale », ainsi que l'impunité persistante face à des cas de corruption grave, tout en montrant du doigt la responsabilité des corrompus et des corrupteurs.

Face à cela, l'UE et l'ALC, parties prenantes de l'Association, peuvent jouer un rôle actif dans la résolution de ces conflits et, tout en respectant la souveraineté des pays, favoriser le dialogue civil et la concertation sociale, dans la recherche de solutions négociées, afin de rétablir l'exercice des droits humains et la convivialité démocratique.

*** LA COHÉSION SOCIALE EN AMÉRIQUE LATINE**

Un sujet central à l'ordre du jour du Sommet de Guadalajara sera la cohésion sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le Commissaire Chris Patten a chargé le CESE d'élaborer un avis, qu'il a approuvé, à présenter à la Rencontre de la société civile et à compléter des apports des organisations d'employeurs, de travailleurs et autres d'Amérique latine.

Nous ne reprendrons pas les données exhaustives de cet avis sur les niveaux de pauvreté, de faim, de distribution injuste des revenus, de failles des systèmes de protection sociale, de chômage et d'intensification du caractère informel de l'emploi, de la corruption, de la criminalité et de l'insatisfaction généralisée des citoyens envers leurs institutions. Par contre, nous maintenons notre position définie lors de notre Sommet syndical précédent : « L'Amérique latine est la région du monde qui affiche le plus grand degré d'inégalité, ce qui met en danger la gouvernabilité et réduit les possibilités de maintenir la démocratie. Une telle situation est encore aggravée par la concentration de la richesse et de la terre, le coût de la dette extérieure, les ressources affectées aux dépenses militaires et à la course aux armements, la corruption et l'impunité. Au mouvement syndical et aux autres secteurs organisés du peuple, il leur est interdit de participer aux organismes qui décident des politiques et programmes qui les concernent. Au contraire, l'action syndicale et sociale est en général réprimée. La démocratie politique doit être complétée par la démocratie économique, sociale et culturelle, ainsi que par la reconnaissance de la diversité des peuples. »

L'Amérique latine a été la principale région au monde où a été imposé le modèle de privatisation du système de pensions et de retraites par capitalisation individuelle. Après 23 ans d'application au Chili et plusieurs années dans d'autres pays, l'échec de ce modèle est évident à la lumière des grandes promesses tant vantées : la couverture a diminué (un des principaux problèmes de la région); les coûts de transition pour la société sont énormes et expliquent une grande part de la dette extérieure et intérieure;

les coûts pour les travailleurs sont très élevés et dépassent leurs possibilités salariales; les prestations sont encore plus insuffisantes; plus de la moitié des affiliés aux Agences de Fonds de pension et autres ne cotisent pas, si bien qu'ils n'atteindront même pas la pension de survie (une situation encore plus grave pour les travailleuses et les milieux de moindres revenus); la privatisation n'a eu aucun effet sur la croissance économique, l'épargne et l'investissement productif.

En général, il existe un nouveau monopole concentrateur, qui menace les institutions. Et il n'y a aucune participation des travailleurs.

Les organisations de travailleurs, pleinement conscientes de la gravité de ce problème, se sont mobilisées et continuent de lutter (comme les travailleurs mexicains actuellement) pour récupérer un patrimoine qui est celui des travailleurs et pour promouvoir un nouveau système universel, intégral et solidaire, contre une nouvelle privatisation.

Le Sommet syndical soutient le travail des pensionnés et de retraités de l'ALC qui, depuis leurs organisations, s'efforcent de créer et d'étendre le système public de pensions, avec le soutien de leurs centrales nationales et des organisations internationales de pensionnés et de personnes âgées.

Pour renverser cette situation aux fins d'une meilleure cohésion sociale en Amérique latine, il importe d'agir sur le plan politique, ainsi que dans le domaine économique et social, non seulement en renforçant les institutions démocratiques, le pouvoir social de l'État et l'exercice des droits citoyens, mais aussi en renforçant le système productif, afin de créer plus d'emplois et d'encourager de meilleurs salaires.

Une diminution des budgets d'armements, avec réorientation des fonds sur des investissements sociaux (éducation, santé, logement et protection sociale, entre autres), permettrait sans aucun doute un progrès substantiel sur la voie d'une plus grande cohésion sociale.

Dans cette perspective, il est indispensable de renforcer l'État, afin qu'il puisse surmonter les situations de faiblesse et de fragilité qui sont le fruit des politiques néolibérales imposées pour que le marché ait le pouvoir absolu. Afin aussi que l'État puisse, avec efficacité et cohérence, assumer son rôle fondamental de promoteur et garant du bien commun, de l'équilibre économique sain et de la pleine application de la justice sociale, chemins fondamentaux vers le développement intégral et la paix.

Le rôle de la société civile est également indispensable aux fins de la cohésion sociale. Un rôle qui est d'autant plus crucial dans le domaine du travail. Malgré l'existence d'une solide tradition associative syndicale à l'ALC, les organisations de travailleurs ne sont pas suffisamment reconnues. La négociation collective non seulement n'est pas une pratique courante, mais en plus, sa viabilité et son exercice sont de plus en plus limités par de sérieuses contraintes imposées par divers gouvernements et milieux patronaux. Enfin, les droits des travailleurs sont bafoués dans de nombreux pays.

*** ZLEA ET PROCESSUS D'INTÉGRATION DE L'AMÉRIQUE LATINE – CARAÏBES**

Le Sommet syndical réitère les positions déjà exprimées par les organisations latino-américaines qui rejettent la menace de la ZLEA dont la logique s'inscrit dans la pensée unique néolibérale et la stratégie de globalisation.

Les organisations syndicales latino-américaines participent, de concert avec d'autres organisations et mouvements sociaux et populaires, aux campagnes de rejet de la

ZLEA, que ce soit dans le cadre d'un accord général ou par le biais des traités bilatéraux de libre-échange.

La ZLEA s'inspire de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entre les États-Unis, le Canada et le Mexique. Tout comme l'ALENA, la ZLEA définit un ordre économique néolibéral qui sape la souveraineté nationale au bénéfice du principal partenaire : les États-Unis. De plus, elle accorde de vastes privilèges aux corporations transnationales et ignore les droits des travailleurs et la protection de l'environnement. Le Secrétaire d'État étasunien a lui-même déclaré que le but de tels accords de libre-échange (ALE) était de créer de meilleures conditions au bénéfice des transnationales de son pays.

La mise en place de la ZLEA et de ces ALE est incompatible avec une véritable intégration politique, économique et sociale de l'ALC et entraverait le chemin vers les processus sous-régionaux et régional d'intégration.

Il convient de mettre en exergue le rôle actif des organisations syndicales du Canada et des États-Unis dans la lutte contre de tels accords et traités.

Le mouvement syndical va continuer de resserrer les liens avec les autres organisations de la société civile. Avec son autonomie, il prétend apporter ses propres alternatives aux différents forums sociaux.

Le Sommet syndical se félicite des résultats du Forum euro-latino-américain-caribéen des ONG, qui s'est tenu à Patzcuaro, lesquels coïncident, dans bien des aspects, avec nos propres conclusions. Nous partageons plus particulièrement les analyses et propositions liées à la problématique de « la terre, la souveraineté alimentaire et l'agriculture familiale », les « politiques d'inclusion pour nos frères des peuples indigènes et afro-descendants », ainsi qu'à la question de « l'émigration et ses impacts économiques et sociaux ».

La convergence des organisations syndicales et sociales d'Amérique latine ne saurait se limiter à simplement rejeter de tels traités. Nous devrions plutôt, partant du dialogue et de la concertation, avec respect et créativité, assumer le défi d'élaborer et de promouvoir des propositions pour une véritable intégration sous-régionale et régionale, permettant de consolider la démocratie et de progresser vers un modèle alternatif de développement humain intégral.

Le Sommet syndical salue la tenue des prochains Congrès de la CLAT (2004) et de l'ORIT (2005). Il encourage plus particulièrement la reprise et l'approfondissement de l'Accord d'unité d'action souscrit par ces deux organisations.

Les délégués présents à ce second Sommet syndical rendent hommage aux camarades Emilio Máspero et Luis Anderson. Décédés, ces syndicalistes ont non seulement dirigé leurs organisations respectives (CLAT et ORIT), mais ont toujours été des militants exemplaires depuis leur jeunesse.

Le Sommet syndical a reçu le soutien des centrales syndicales mexicaines (CTM, CROC, UNT, COR et CNT), du Comité économique et social européen (CESE) et du programme ACTRAV-BIT, ainsi que la collaboration du Secrétariat des relations extérieures du Mexique, au siège duquel s'est tenue la réunion.

*** APPEL AUX CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE, D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES**

Le Sommet syndical lance un appel au Sommet des chefs d'État et de gouvernement sur les questions soulevées ci-dessous. Compte tenu du grand déficit de cohésion sociale qui touche l'ALC et du risque de voir cette cohésion s'affaiblir dans une UE de 25 pays, ces questions étant centrales pour le débat, le 2^e Sommet syndical Union européenne – Amérique latine – Caraïbes :

RÉCLAME :

(I).- Que les chefs d'État et de gouvernement de l'UE et de l'ALC attaquent, avec la volonté politique et la capacité d'engagement et d'action sans équivoque, les causes de fond du niveau alarmant de démembrement social à l'ALC et des pressions actuelles contre le « modèle social européen ».

En ce sens, les processus d'intégration ou les négociations en cours doivent avoir des objectifs précis et mesurables, à savoir : éradiquer la pauvreté, la faim, la mortalité et malnutrition des enfants, le chômage et l'extrême précarité du travail, les pressions à l'encontre des structures, déjà affaiblies, de sécurité et solidarité sociales et de ce qui reste des organes législatifs et normatifs en matière du travail, et les effets dramatiques que tout ceci provoque dans les secteurs les plus vulnérables de nos populations, c'est-à-dire les jeunes, les migrants, les invalides et les personnes âgées.

C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de politiques et d'instruments d'action et de concertation qui soient cohérents avec des objectifs sociaux et humains, supérieurs et permanents, ainsi que sur la réduction des dépenses en armement, aujourd'hui tout à fait injustifiée, et une forte augmentation des investissements sociaux (santé, éducation —y compris la formation politique et syndicale—, le logement, la protection sociale, etc.).

(II).- Que soient ratifiées et appliquées toutes les Conventions de l'OIT, et en particulier celles reprises dans la Déclaration de 1998 relative aux principes et aux droits fondamentaux au travail; et que leur respect dans le chef des sociétés transnationales soit tout spécialement contrôlé.

Que soit encouragé l'exercice de la responsabilité sociale des entreprises, notamment les transnationales européennes, et que soit élaborée une « Charte de principes en matière de responsabilité sociale des entreprises ».

Des gouvernements de l'ALC et de l'UE : le plein respect des droits humains et des libertés des travailleurs, de leurs organisations et des peuples, y compris les droits économiques, sociaux et culturels.

Que l'OIT soit reconnue en tant que pilier social d'une nouvelle architecture de gouvernance mondiale. En conséquence, son statut parmi les institutions internationales doit être égal à celui du FMI, de la BM et de l'OMC et doit pouvoir influencer sur ces organismes.

Les institutions multilatérales doivent apporter leur soutien aux conclusions de la Commission mondiale de l'OIT sur la dimension sociale de la globalisation.

(III).- Que, dans tous les pays où il n'en existe pas encore (comme au Mexique et ailleurs), soient créées des instances de consultation obligatoire, dotées de capacité d'initiative, du même genre de celui des conseils économiques et sociaux, qui favorisent le dialogue social et la concertation, avec la pleine participation des représentants des travailleurs, des employeurs et d'autres organisations sociales représentatives.

C'est en ce sens que nous proposons la création d'un Conseil économique et social latino-américain, chargé de promouvoir la cohésion sociale, avec une participation

spéciale des organisations régionales. Ce Conseil établirait des liens avec le CESE de l'UE et l'UE offrirait les ressources nécessaires pour soutenir ce Conseil dans sa première étape.

(IV).- Que l'Association UE-ALC priorise la consolidation des processus démocratiques dans tous les pays, la fin de la violence politique, l'éradication de la corruption et de l'impunité. En ce sens, nous apportons notre soutien au projet de création d'une Association politique et de sécurité euro-latino-américaine, la signature d'une Charte euro-latino-américaine et la constitution d'une Assemblée parlementaire transatlantique.

(V).- Que tous les pays de l'UE et de l'ALC ratifient leur adhésion au Tribunal pénal international, en vue d'en finir avec l'impunité.

(VI).- Que des mesures urgentes soient prises, respectueuses de la souveraineté nationale de la Colombie, afin de relancer le processus de paix. Les chefs d'État et de gouvernement doivent insister jusqu'à ce que les parties en conflit reviennent à la table du dialogue et consolident la négociation politique comme issue du conflit. Les organisations guérilleros et paramilitaires doivent abandonner ou suspendre indéfiniment leurs actions armées et le gouvernement doit accepter une issue au conflit civil qui dépasse le simple recours à la force.

(VII).- Que l'ONU assume sa responsabilité en Haïti, pour mettre un terme à la violence, promouvoir la réconciliation nationale dans le cadre de la tenue rapide d'élections et les accompagner d'un véritable programme de développement intégral, qui puisse plus particulièrement créer des emplois et éradiquer la misère.

(VIII).- Que les mesures législatives nécessaires soient prises pour que les pays d'accueil d'émigrants reconnaissent pleinement leurs droits individuels et respectent leur dignité et leur contribution culturelle.

(IX).- Nous exhortons les chefs d'État et de gouvernement à poursuivre les négociations pour la signature, en octobre 2004, d'un Accord d'association UE-Mercosur qui soit équitable et garantisse un développement économique et social équilibré et harmonieux; à réexaminer l'Accord UE-Mexique afin de le doter d'un plus grand contenu social; à ouvrir des négociations d'association avec la CAN, le SICA et l'AEC, et à concrétiser les propositions des organisations syndicales d'inclure un chapitre socioprofessionnel dans ces accords.

(X).- Le Sommet doit demander aux États-Unis de lever l'embargo qu'ils maintiennent sur Cuba, lequel nuit gravement à l'économie de ce pays et aux conditions de vie de ses habitants; le Sommet encourage la relance du dialogue politique visant la signature d'un Accord de coopération UE – Cuba.

(XI).- Le 2^e Sommet syndical constate que des dirigeants syndicaux sont emprisonnés dans plusieurs pays d'Amérique latine en raison de leur lutte syndicale, sous de faux chefs d'accusation. Il demande au Sommet des chefs d'État et de gouvernement UE-ALC de prendre les mesures nécessaires afin d'obtenir la libération immédiate de ces syndicalistes.

(XII).- Le Sommet exhorte le gouvernement et l'opposition au Venezuela, dans le cadre des conflits actuels, à respecter les mécanismes constitutionnels et à s'abstenir de toute manœuvre visant à entraver ou à forcer la volonté citoyenne. La situation difficile doit être surmontée grâce au dialogue et à la concertation politique, pacifique et démocratique, avec la pleine et libre participation citoyenne.

(XIII).- Nous exigeons que des mesures concrètes soient prises pour résoudre la question de la dette extérieure, avec analyse, dans chaque cas, de sa légitimité, le droit au développement des peuples devant primer sur le paiement de la dette.

Les pays développés doivent respecter leur engagement d'assigner 0,7% de leur PIB à la coopération et trouver de nouvelles formes de redistribution des revenus sur les plans national et international, comme par exemple les fonds de compensation sociale ou la taxation des transferts de capitaux et de fonds sur les biens communs internationaux. De tels efforts doivent tendre vers la lutte contre la pauvreté, en état du développement durable et de la justice sociale.

Ville de Mexico, le 16 avril 2004

ORGANISATION AYANT CONVOQUÉ LE SOMMET :

CISL (Confédération internationale des syndicats libres)

CMT (Confédération mondiale du travail)

CES (Confédération européenne des syndicats)

ORIT (Organisation régionale interaméricaine des travailleurs)

CLAT (Centrale latino-américaine des travailleurs).